



Syndicat C.G.T.
des personnels
du Département
de l'Isère

16 rue Fantin Latour –
CS 41096
38022 Grenoble

☎ : 04 76 00 34 86 –
@ : cgt@isere.fr –

<https://isere-agents.cg38.local/agents/syndicats/cgt>

CORONAVIRUS-COVID 19

BRAVO, BRAVO et encore BRAVO les assistant-es familiaux-les

Le confinement imposé aux familles d'accueil comme à tous, a mis fin aux visites médiatisées, aux visites médicales, aux soins, aux visites aux parents, à la scolarisation, aux activités sportives et culturelles...autant d'activités indispensables qui rythment le quotidien et assurent le bon équilibre de l'enfant et de la famille d'accueil... !

Comme dans beaucoup de département, en Isère le **manque de travailleurs sociaux et notamment à l'Aide Sociale à l'enfance commence à peser**. Certaines équipes déjà en sous-effectif se retrouvent avec moins de 50% des agents pour assurer la continuité du service public.

Dans ces conditions la tâche est d'autant plus compliquée pour les familles d'accueil qui doivent assumer quasiment seules l'accueil des enfants 7j/7j, avec peu, voire aucun accompagnement et de soutien suivant les territoires.

Cette situation inédite peut créer pour les enfants accueillis de l'angoisse et augmenter la nervosité des uns quand d'autres souffrent déjà de troubles psychologiques *et/ou de comportements violents*. Dans tous les cas, tous demandent de la part de la famille d'accueil, plus d'attention, plus de soins, plus de mobilisation tout en respectant les indispensables mesures barrières qui doivent être respectées.

Les visites aux familles étant suspendues pour respecter les consignes sanitaires, les familles d'accueil doivent assumer d'expliquer aux enfants et parfois aux parents pourquoi ces mesures de précaution, tout en continuant à maintenir le lien avec des appels plus réguliers par exemple.

La suspension des soins et aides psychologiques est une autre source d'inquiétude et d'angoisse pour les enfants comme pour les familles d'accueil. Comment poursuivre les soins et la scolarisation des enfants alors qu'en Isère les IME (Instituts médico-éducatifs), les ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique), les CMP (centres médico-psychologiques) sont fermés ?

Beaucoup de jeunes accueillis sont en situation de carences : or s'ils n'ont plus accès aux soins et que les assistants familiaux laissent paraître leur inquiétude, les enfants pourraient le sentir et cela augmenterait leur angoisse.

Il s'agit donc de trouver pour les familles d'accueil, des réponses adaptées à chaque enfant et des alternatives dans l'attente de la fin du confinement afin de rassurer au maximum pour éviter les risques de tensions.

Avec la fermeture de tous les établissements scolaires, l'école se fait désormais à la maison et imposent aux familles d'accueil une prise en charge qui dépasse de loin l'aide aux devoirs. Pourtant il faut bien s'organiser pour ne pas perturber l'avenir scolaire des enfants et souvent avec son propre matériel (ordinateurs, imprimante, papier, encre...) et lorsque la connexion est suffisante.... !

L'enjeu est crucial, lorsque l'on sait que 70% des enfants placés en famille d'accueil ou en établissement sortent du dispositif scolaire sans diplôme.



Syndicat C.G.T.
des personnels
du Département
de l'Isère

16 rue Fantin Latour –
CS 41096

38022 Grenoble

☎ : 04 76 00 34 86 –

@ : cgt@isere.fr –

<https://isere-agents.cg38.local/agents/syndicats/cgt>

Cette situation inédite modifie profondément l'organisation au domicile. « D'habitude ils déjeunent à la cantine, mais désormais pour les courses et la préparation des repas il faut anticiper, **témoigne une assistante familiale.** Si les enfants vivent plutôt bien la situation, certains sont plus perturbés car ils ne peuvent plus voir leurs parents jusqu'à nouvel ordre. Il faut leur expliquer que cela est temporaire ».

« Le matin ils font leur devoir et l'après-midi on regarde un film, on fait des jeux de société. J'ai la chance d'avoir un jardin. Je souhaitais aussi leur proposer des balades dans la campagne mais je ne suis pas sûre d'y être autorisée ».

Rappelons que certaines familles d'accueil, en plus des enfants accueillis, s'occupent également de leurs propres enfants !

Une autre difficulté pour les familles d'accueil qui peut complexifier cette période de confinement est de vivre en appartement, certes avec un espace dédié à chaque enfant mais sans pouvoir sortir.

Tout cela implique en plus des frais supplémentaires non négligeables : Frais de repas supplémentaires (absence de restauration scolaire), frais de scolarité (papier encre), d'accès internet, de téléphonie, supplément de frais de logement (chauffage, électricité, eau chaude...) actuellement assurés par les familles d'accueil qui **devront faire l'objet d'une indemnisation que nous appelons de nos vœux dès à présent.**

Alors comment faire pour poursuivre de manière sereine l'accompagnement dans l'accueil familial ?

Se protéger, protéger sa famille, les enfants accueillis en respectant les mesures simples d'hygiène qui prennent la forme de gestes barrières (lavage des mains réguliers, port de masque chirurgical si on est malade, ne pas se serrer la main ou se faire la bise...).

Informez, prévenez sa hiérarchie en cas de besoin et en cas de doute. Respectez les consignes de la Direction Générale, les consignes du Ministère de la santé et de la solidarité que nous vous joignons avec cette communication « **fiche Assistants familiaux accueillant des enfants et des jeunes au titre de la protection de l'enfance** ».

Pour notre syndicat CGT, l'après confinement pose d'ores et déjà pour les assfams des questions de santé (création d'un congé de récupération, droit rtt ? suivi médical renforcé ?), de rémunération (prime de fin d'année, prime macron 1000 €), de remboursement de frais **que nous porterons au dialogue social le temps venu.**

Pour l'heure continuons de nous concentrer tous sur la lutte contre la propagation du virus covid-19.

En attendant, **nous tenons à vous applaudir à notre tour, nous tenons à vous applaudir (deux fois valent mieux qu'une)** et vous souhaitons bon courage.

Prenez soin de vous, des enfants que vous accueillez, de votre famille.

Nous continuons d'être disponibles et joignables : cgt@isere.fr et 04 76 00 34 86